

CANADA
VILLE DE WARWICK
MRC D'ARTHABASKA
PROVINCE DE QUÉBEC

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil de la Ville de Warwick tenue le 17 août 2015, à 19 heures 30 à l'hôtel de ville, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Warwick.

SONT PRÉSENTS :

Madame la conseillère,
Messieurs les conseillers,

Charles Martel,
Noëlla Comtois,
Stéphane Hamel,

Pascal Lambert,
Martin Vaudreuil,
Étienne Bergeron,

tous formant quorum sous la présidence de monsieur Diego Scalzo, maire, madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

DÉPÔT ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

L'ordre du jour de la présente séance ordinaire a été transmis à chacun des conseillers municipaux de la Ville de Warwick par courriel du 14 août 2015;

- 2015-08-268 Aucune affaire nouvelle n'étant ajoutée, sur une proposition du conseiller monsieur Stéphane Hamel, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour en laissant ouvert l'item « Affaires nouvelles ».

Adoptée.

DÉPÔT ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE JUILLET 2015 :

- 2015-08-269 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015 soit adopté tel que rédigé et déposé.

Adoptée.

TRÉSORERIE :

- 2015-08-270 Il est proposé par le conseiller monsieur Charles Martel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la liste des revenus du mois de juillet 2015 ci-annexée à la présente et déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soit acceptée.

Adoptée.

LISTE DES DÉPENSES AUTORISÉES ET PAYÉES SELON LE RÈGLEMENT NUMÉRO 097-2007 DU FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRAL :

- 2015-08-271 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil municipal approuve la liste des dépenses autorisées et payées selon le Règlement numéro 097-2007 totalisant 70 803,93 \$ (dépôt direct des salaires) et 452 233,32 \$ pour le mois de juillet 2015 pour le fonds d'administration général, telle que déposée et annexée à la présente;

QUE ce conseil municipal autorise le paiement des comptes à payer d'août 2015, totalisant 34 306,33 \$, tel que déposé et annexé à la présente.

Adoptée.

DÉPÔT/DIVERS DOCUMENTS :

RAPPORT DE LA DIRECTRICE DE L'URBANISME ET AGENTE DE DÉVELOPPEMENT – JUILLET 2015 :

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose le rapport de la directrice de l'urbanisme et agente de développement, madame Véronique Tétrault, au 31 juillet 2015.

RAPPORT DE LA RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose le rapport de la responsable de la bibliothèque, madame France Gendron au 31 juillet 2015.

DOSSIERS À TRAITER :

URBANISME :

ENGLOBE/MANDAT POUR L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I :

2015-08-272 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil mandate la firme Englobe de Victoriaville pour effectuer l'évaluation environnementale de site phase I du 167, rue Saint-Louis et en autorise le paiement au montant de 1 950 \$ plus les taxes applicables, conformément à l'offre de service numéro 15-0606-075 signée par monsieur Alain St-Pierre le 4 août 2015.

Adoptée.

ADMINISTRATION ET GREFFE :

LA SABLIERE DE WARWICK LTÉE/CESSION D'UNE PARTIE DE LA RUE DE LA SABLIERE :

2015-08-273 Il est proposé par le conseiller monsieur Charles Martel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE M^e Luce Lagacé, notaire, de Victoriaville soit mandatée pour préparer un acte notarié concernant la cession par La Sablière de Warwick Ltée à la Ville de Warwick, d'une partie de l'assiette de la rue de la Sablière connue et désignée comme étant une partie du lot 4 905 976;

QUE le maire, monsieur Diego Scalzo et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, sont et soient autorisés à signer tous les documents donnant plein effet à la présente pour et au nom de la Ville de Warwick.

Adoptée.

AUTORISATION/ENLÈVEMENT DE LA CLÔTURE À LA BIBLIOTHÈQUE :

2015-08-274 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise le service des travaux publics à enlever la clôture située entre la Bibliothèque P.-Rodolphe-Baril et le 185, rue Saint-Louis et à la remplacer par la clôture en métal située en face de la bibliothèque.

Adoptée.

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU :

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC/AUTORISATION DE SIGNATURES POUR LE PROGRAMME D'ENTRETIEN PRÉVENTIF :

2015-08-275 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE monsieur François Martel, directeur des travaux publics, ou en son absence, madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière, sont autorisés par la présente à signer pour et au nom de la Ville de Warwick, tous les documents relatifs au Programme d'entretien préventif requis par la Société de l'assurance automobile du Québec.

Adoptée.

PAVAGE VEILLEUX (1990) INC./AUTORISATION POUR DES TRAVAUX DE PAVAGE SUR LA PISTE CYCLABLE :

2015-08-276 Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil municipal autorise Pavage Veilleux (1990) inc. de Notre-Dame-du-Bon-Conseil à effectuer le pavage de deux (2) sections de la piste cyclable et du rond-point de la rue Perreault et en autorise le paiement au montant estimatif de 13 129,20 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

AUTORISATION/ACHAT D'UN PANNEAU DE CONTRÔLE ET DE COMMUNICATION POUR LA PRISE D'EAU SÈCHE DU 4^E RANG OUEST :

2015-08-277 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise l'achat et le paiement d'un panneau de contrôle et de communication pour la prise d'eau sèche du 4^e rang Ouest au montant ne devant pas excéder 17 900 \$ plus les taxes applicables;

QUE cet achat est financé à 50 % par la Ville de Warwick et 50 % par la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick.

Adoptée.

AUTORISATION/ACHAT DE PORTE DE GARAGE, PLANCHER CHAUFFANT DALLE DE BÉTON ET MODIFICATION DU PANNEAU ÉLECTRIQUE POUR LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES :

2015-08-278 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise le paiement pour les travaux à la station d'épuration des eaux usées, soit pour les dépenses suivantes plus les taxes applicables :

- Drakkar de Drummondville, porte de garage 2 989,00 \$
- JC Électrique de Warwick, plancher chauffant dalle de béton 3 284,50 \$
- JC Électrique de Warwick, panneau électrique 4 752,77 \$

QU'un montant estimatif de 12 000 \$ soit pris à même le surplus accumulé affecté à l'assainissement des eaux usées.

Adoptée.

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

SERVICE INCENDIE :

MONSIEUR MARCEL PELLERIN/AUTORISATION POUR LA FERMETURE PARTIELLE DE LA RUE ALICE-BÉLIVEAU SAMEDI LE 22 AOÛT 2015 :

CONSIDÉRANT QUE dans son courriel du 20 juillet 2015, monsieur Marcel Pellerin domicilié au 8, rue Alice-Béliveau demande au nom des résidents de la rue Alice-Béliveau, la permission de restreindre l'accès à la rue de 13 heures à minuit le 22 août prochain pour assurer la sécurité des lieux lors de la fête des voisins et d'installer un chapiteau dans la rue pour cet événement;

2015-08-279 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick autorise la fermeture partielle de la rue Alice-Béliveau et l'installation d'un chapiteau pour la fête des voisins qui se tiendra samedi le 22 août 2015 de 13 heures à minuit, et ce, conformément aux règles de sécurité soumises par le directeur du service incendie, monsieur Mathieu Grenier;

QUE la Ville accepte de fournir le chapiteau et les barrières amovibles pour détourner la circulation.

Adoptée.

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC/AUTORISATION DE SIGNATURES POUR LE PROGRAMME D'ENTRETIEN PRÉVENTIF :

2015-08-280 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE monsieur Mathieu Grenier, directeur du service de sécurité incendie, ou en son absence, madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière, sont autorisés par la présente à signer pour et au nom de la Ville de Warwick, tous les documents relatifs au Programme d'entretien préventif requis par la Société de l'assurance automobile du Québec.

Adoptée.

LOISIRS ET CULTURE :

GRAND DÉFI DE VICTORIANVILLE/AUTORISATION DE CIRCULER DURANT LE PENTATHLON LE 13 SEPTEMBRE 2015 :

CONSIDÉRANT QUE le Grand Défi de Victoriaville organise un Pentathlon les 11, 12 et 13 septembre 2015 et sollicite la collaboration de la Ville de Warwick pour leur permettre de passer à Warwick entre 12 h 30 et 14 h 30 le 13 septembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE l'équipe de bénévoles du Grand Défi sera encadrée par la Sûreté du Québec afin d'assurer la sécurité lors du déroulement de cette activité;

2015-08-281 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le Grand Défi de Victoriaville soit autorisé à fermer la route Kirouac entre 12 h 30 et 14 h 30 le 13 septembre 2015, le tout conformément au document présenté le 6 juillet 2015 par madame Maryse Binette, directrice générale.

Adoptée.

CORRESPONDANCE :

ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS À L'OUTILLAGE MUNICIPAL/INSCRIPTION À LA JOURNÉE TECHNIQUE :

2015-08-282 Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le directeur des travaux publics, monsieur François Martel soit autorisé à participer à la journée technique offerte par l'Association des Professionnels de l'Outillage Municipal le 4 septembre à Saint-Henri-de-Lévis;

QUE ce conseil autorise le paiement des frais de déplacements et de repas.

Adoptée.

COMMISSION DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL/FORMATION SUR L'INCENDIE ET L'ÉLECTRICITÉ :

2015-08-283 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le directeur du service de protection contre les incendies, monsieur Mathieu Grenier soit autorisé à participer à la formation sur l'incendie et l'électricité offerte par la Commission des partenaires du marché du travail le 11 septembre prochain à Saint-Hyacinthe;

QUE ce conseil autorise le paiement des frais d'inscription au montant de 130 \$ plus les taxes, les repas et les déplacements.

Adoptée.

ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC (ACSIQ)/INSCRIPTION AU SÉMINAIRE INTITULÉ « LE COACHING SITUATIONNEL » :

2015-08-284 Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le directeur du service de protection contre les incendies, monsieur Mathieu Grenier soit autorisé à participer au premier séminaire d'une série de six (6) intitulé « Le coaching situationnel » offert par l'Association des chefs en sécurité incendie et débutant le 9 septembre prochain à Victoriaville;

QUE ce conseil autorise le paiement des frais d'inscription au montant de 75 \$ chacun plus les taxes, les repas et les déplacements.

Adoptée.

CENTRE D'INNOVATIONS EN PROGRAMMES ÉDUCATIFS (CIPE)/FORMATION BRUIT ENVIRONNEMENTAL :

2015-08-285 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la directrice de l'urbanisme et agente de développement, madame Véronique Tétrault soit autorisée à participer à la formation concernant le bruit environnemental offerte par le Centre d'innovations en programmes éducatifs (CIPE) le 21 octobre 2015 à Dorval;

QUE ce conseil autorise le paiement des frais d'inscription au montant de 695 \$ plus les taxes applicables et de déplacements.

Adoptée.

ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE :

2015-08-286 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE : (SUITE)

QUE la correspondance du mois de juillet 2015 ci-annexée à la présente et déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soit acceptée.

Adoptée.

ADOPTION DES RÈGLEMENTS :

Aucun.

AVIS DE MOTION :

Aucun.

AFFAIRE NOUVELLE :

Aucune.

RAPPORT DES COMITÉS :

Madame Noëlla Comtois invite les gens à participer aux mardis de la culture et aux mercredis du folklore.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucune.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

2015-08-287 À vingt heures cinquante, il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée.

Adoptée.

Diego Scalzo,
Maire

Lise Lemieux, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière